



## AVIS PUBLIC

### Aux personnes intéressées par des projets de règlements modifiant le plan d'urbanisme et le règlement de zonage de la municipalité

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Le conseil municipal a adopté le 7 juin 2010 les projets de règlements intitulés «Règlement numéro 245 modifiant le règlement relatif au plan d'urbanisme afin de modifier une aire d'affectation industrielle» et « Règlement de concordance numéro 246 modifiant le règlement de zonage afin de modifier la localisation de la zone 2001 »;
- Le but de ces projets de règlements est de repositionner la zone industrielle;
- Plus spécifiquement, la modification du plan d'urbanisme vise à retrancher l'aire industrielle située en bordure de la route Massé et, en contre partie, relocaliser l'aire industrielle au nord-est de la route 132, telle que montrée sur les plans ci-après :

#### Plan d'affectation du sol Avant modification





